

## **Signification de la Nuit du destin : Laylat Al-Qadr, une nuit "bénie"**

La "nuit du destin", ou Laylat Al-Qadr est, dans la religion musulmane, un instant très important qui invite tous les croyants à un moment d'importante introspection. Pour les fidèles de l'Islam, il s'agit d'une nuit bénie, symbolisant non seulement la révélation du Coran au prophète Mohammed, mais aussi un voyage nocturne de Mahomet jusqu'à la mosquée al-Aqsa de Jérusalem. La tradition dit qu'il y expérimenta l'ascension et rencontra, à chaque ciel, plusieurs prophètes. D'après le hadith n°239 ou "Muslim", c'est là que Dieu a ordonné au prophète de prescrire la prière à tous les musulmans.

### **La nuit du destin "meilleure que 1000 mois"**

Il est régulièrement rappelé que cette nuit est "meilleure que 1000 mois" car pour les fidèles, elle offre à celui qui procède à un sincère recueillement, au repentir et à l'invocation, de recevoir le pardon de ses péchés. Selon le Coran, au cours de cette nuit, Allah exauce les implorations des croyants les plus pieux et les plus dévoués. La nuit du destin aurait une valeur inestimable. En effet, il est écrit dans le livre de l'Islam : "Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube" (sourate La détermination, 1-5). Ce moment de l'année est l'un des plus importants pour les musulmans, car c'est au cours de cette nuit-là que le Coran aurait été révélé au prophète Mohammed par l'ange Gabriel.

### **Que faire pendant la Nuit du destin ?**

Entre prières, lecture méditée du Coran, invocations et dons, la nuit du destin est l'occasion pour les musulmans d'accomplir de nombreuses actions. Si les imams chargés ce jour-là de la prière dite de "Tarawih" toute la nuit "termineront la récitation de l'intégralité du Coran avec l'invocation de la grâce divine pour l'effort effectué par les musulmans au terme de leur jeûne", précisait un communiqué de la Grande mosquée de Paris en 2018, les fidèles, eux, seront invités à "s'acquitter de leur devoir canonique en versant la 'Zakat el-Fitr' avant la prière de l'Aïd", à savoir l'aumône obligatoire. Augmentée pour la première fois depuis 2001 en 2018, cette dernière s'élève désormais non plus à 5 euros, mais à 7 euros.